



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2012 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Monsieur le Maire, Francis Deroo
Madame la conseillère Paola L. Hawa
Messieurs les conseillers Jay Van Wagner, Ryan Young, Gerry Lavigne, James Anderson et Michel Bouassaly.

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Monsieur le Maire Francis Deroo agit comme président de la présente séance.

M^e Caroline Thibault, greffière, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

01-001-12 Ouverture de la séance

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Michel Bouassaly

D'ouvrir la séance ordinaire du 16 janvier 2012. Il est 19 h 32

Adoptée à l'unanimité.

01-002-12 Ordre du jour

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

- 01-001-12 Ouverture de la séance
- 01-002-12 Ordre du jour

- 2. Période de questions allouée aux personnes présentes**
- 3. Dépôt de la correspondance**
- 4. Adoption de procès-verbaux du conseil**
 - 01-003-12 Adoption de procès-verbaux
- 5. Conseil d'agglomération**
 - 5.1. Orientations du conseil
 - 01-004-12 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 26 janvier 2012
 - 5.2. Autres sujets
- 6. Sécurité publique**
- 7. Développement communautaire**
 - 01-005-12 Adoption du compte rendu du Comité du Développement communautaire
 - 01-006-12 Tenue du Tournoi de golf annuel de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue le 10 août 2012
- 8. Urbanisme**
 - 8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels
 - 8.3. Autres sujets
- 9. Services techniques**
 - 9.1. Autorisation de dépenses
 - 01-007-12 Octroi d'un contrat pour la fourniture d'un conteneur et le transport de matériaux secs à la compagnie Conteneurs Castonguay – Année 2012
 - 01-008-12 Autorisation d'installer un luminaire de rue sur un poteau d'Hydro-Québec en face de la rue Terrasse Marc-Antoine
 - 01-009-12 Autorisation afin de rebrancher individuellement 17 luminaires de type LED sur la rue Maple par Hydro-Québec
 - 01-010-12 Autorisation afin de débiter le processus d'appel d'offres publics pour l'achat d'une rétrocaveuse
 - 01-011-12 Autorisation afin de débiter le processus d'appel d'offres publics pour l'achat d'un marteau hydraulique
 - 9.2. Conclusion de contrats
 - 9.3. Acceptation de plans

- 9.4. Réception de travaux
- 9.5. Autres sujets
- 10. Environnement**
 - 01-012-12 Adoption de compte rendu du Comité de l'Environnement
- 11. Développement économique et touristique**
- 12. Finances**
 - 12.1. dons / promotions / aides financières
 - 01-013-12 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières
 - 12.2. Autres sujets
 - 01-014-12 Adoption des comptes
- 13. Administration et greffe**
 - 01-015-12 Nomination d'une greffière par intérim suite au départ de Me Caroline Thibault
 - 01-016-12 Abrogation de la résolution 05-233-10 concernant la nomination de Me Caroline Thibault à titre de responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels
 - 01-017-12 Mandat accordé pour la révision de la division du territoire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue en districts électoraux
 - 13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats
 - 13.2. Opérations Immobilières
 - 13.3. Autres sujets
 - 01-018-12 Convention d'aide financière avec la Ville de Montréal relative au programme «Climat Municipalités» (volet 2)
 - 01-019-12 Modification de la Politique de recrutement et de sélection du personnel DG-P-11-02
 - 01-020-12 Formation d'un comité de sélection afin d'analyser les offres de service concernant le recrutement du nouveau greffier
 - 01-021-12 Octroi de contrat de services professionnels afin de rédiger et publier des servitudes d'utilité publique ainsi que d'autres servitudes à la suite de la réhabilitation de la rue Sainte-Anne
- 14. Ressources humaines**
 - 01-022-12 Embauche de personnel – Service des Loisirs
 - 14.1. Contrats et ententes

14.2 Autres sujets

15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

- 01-023-12 Avis de motion du règlement numéro 748 concernant la prévention des incendies
- 01-024-12 Avis de motion du règlement numéro 413-6 concernant l'enlèvement des déchets
- 01-025-12 Adoption du règlement numéro 702-3 concernant la délégation de pouvoirs du conseil aux fonctionnaires et employés de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et remplaçant le règlement 702

16. Dépôt de documents

17. Certificats de crédit

18. Levée de la séance

01-026-12 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Jean-Claude Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande des informations sur l'envoi des comptes de taxes et sur le premier échéancier
Gaétan Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande où va l'argent du fonds du Maire car n'est pas dans le budget ▪ Demande des explications concernant la différence des revenus attribués à ce fonds entre 2011 et 2012

3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

01-003-12 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE la greffière de la Ville a préparé les documents suivants :

1. Le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 19 décembre 2011 (Budget et PTI);
2. Le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue de 19 décembre 2011 (Taxation);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter les procès-verbaux ci-dessus mentionnés et préparés par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

01-004-12 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 26 janvier 2012
--

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Jay Van Wagner

De mandater monsieur le maire, Francis Deroo, à prendre toutes les décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 26 janvier 2012, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

01-005-12 Adoption du compte rendu du Comité du Développement communautaire

ATTENDU QUE Mme Geneviève Tremblay, secrétaire du Comité du Développement communautaire et employée de la Ville, a préparé le document suivant :

1. le compte-rendu de la réunion du Comité du Développement communautaire tenue le 5 janvier 2012 (annexe « A »);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Michel Bouassaly

D'adopter le compte-rendu ci-dessus mentionné et préparé par Mme Geneviève Tremblay, secrétaire du Comité du Développement communautaire et employée de la Ville, dont copie est jointe en annexe « A ».

Adoptée à l'unanimité.

01-006-12 Tenue du Tournoi de golf annuel de la Ville de Sainte-Anne-de- Bellevue le 10 août 2012
--

ATTENDU QUE le Tournoi de golf de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a connu un très grand succès les deux dernières années;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par James Anderson

De permettre la tenue du Tournoi de golf annuel de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue qui aura lieu le 10 août 2012 au club de golf de Valleyfield.

Adoptée à l'unanimité.

8. URBANISME

8.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.3. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9. SERVICES TECHNIQUES

9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES

01-007-12 Octroi d'un contrat pour la fourniture d'un conteneur et le transport de matériaux secs à la compagnie Conteneurs Castonguay – Année 2012

- ATTENDU la collecte de matériaux secs (matériaux de construction) et de métal effectuée par le service des Travaux publics;
- ATTENDU QUE ces matériaux doivent être acheminés dans des centres de tri spécialisés;
- ATTENDU QUE la Ville doit faire appel à une compagnie de location et de transport de conteneurs;
- ATTENDU les recommandations du Chef de service, Service des Travaux publics à l'effet d'octroyer un contrat de location d'un conteneur pour matériaux secs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Jay Van Wagner

D'octroyer le contrat pour la fourniture et le transport de matériaux secs à la compagnie *Conteneurs Castonguay*, pour l'année 2012.

D'autoriser une dépense maximale de 3 311.28 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-451-00-436 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

01-008-12 Autorisation d'installer un luminaire de rue sur un poteau d'Hydro-Québec en face de la rue Terrasse Marc-Antoine

- ATTENDU le besoin d'installer un luminaire afin d'améliorer la sécurité sur la rue Terrasse Marc-Antoine suite à de nombreux actes de vandalisme;
- ATTENDU QUE la Ville doit installer un luminaire sur un poteau d'Hydro-Québec;
- ATTENDU les recommandations du Chef de service, Service des Travaux publics à l'effet d'obtenir l'autorisation d'installer un luminaire de rue sur un poteau d'Hydro-Québec;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser l'installation d'un luminaire de rue par Hydro-Québec, près de l'entrée de la rue Terrasse Marc-Antoine, sur le chemin Senneville.

D'autoriser une dépense maximale de 800.00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-340-00-641 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

01-009-12 Autorisation afin de rebrancher individuellement 17 luminaires de type LED sur la rue Maple par Hydro-Québec

ATTENDU QU' il est nécessaire de modifier le branchement sur la rue Maple, entre les rues Brown et Ste-Anne dans le but d'améliorer le système de luminaires de rue;

ATTENDU QUE Hydro-Québec doit obtenir l'autorisation par résolution du conseil municipal;

ATTENDU les recommandations du Chef de service, Service des Travaux publics à l'effet d'obtenir l'autorisation afin de rebrancher sur la rue Maple, entre les rues Brown et Ste-Anne, le système de luminaires de rue;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser le rebranchement individuel de 17 luminaires de rue de type LED sur la rue Maple entre les rues Brown et Ste-Anne par Hydro-Québec.

D'autoriser une dépense maximale de 5 269.18 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-340-00-524 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

01-010-12 Autorisation afin de débiter le processus d'appel d'offres publics pour l'achat d'une rétrocaveuse

ATTENDU les besoins du Service des travaux publics;

ATTENDU les besoins concernant le déneigement, l'excavation, le chargement et le transport de matériaux;

ATTENDU les problèmes de fiabilité, de coûts d'entretien élevés et des coûts à venir concernant les opérateurs, mécaniciens;

ATTENDU les recommandations du Chef de service, Service des Travaux publics à l'effet d'autoriser le processus d'appel d'offres publics pour l'achat d'une rétrocaveuse.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Gerry Lavigne

D'autoriser le processus d'appel d'offres publics pour l'achat d'une rétrocaveuse afin de diminuer les dépenses et d'améliorer le service à la clientèle.

Adoptée à l'unanimité.

01-011-12 Autorisation afin de débiter le processus d'appel d'offres publics pour l'achat d'un marteau hydraulique
--

ATTENDU les besoins du Service des travaux publics;

ATTENDU les recommandations du Chef de service, Service des Travaux publics à l'effet d'autoriser le processus d'appel d'offres publics pour l'achat d'un marteau hydraulique.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser le processus d'appel d'offres publics pour l'achat d'un marteau hydraulique afin d'améliorer le service à la clientèle.

Adoptée à l'unanimité.

9.2. CONCLUSION DE CONTRATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.5. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

10. ENVIRONNEMENT

01-012-12 Adoption de compte rendu du Comité de l'Environnement

ATTENDU QUE Mme Jocelyne Crevier a préparé le document suivant :

1. le compte rendu de la réunion du Comité de l'Environnement tenue le 21 décembre 2011 (annexe « B »);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter le compte rendu ci-dessus mentionné et préparé par Mme. Jocelyne Crevier dont copie est jointe en annexe « B ».

Adoptée à l'unanimité.

11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

12. FINANCES

12.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

01-013-12 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser la dépense et l'aide financière à l'organisme suivant, à savoir :

1. 240 \$ au Lakeshore Light Opera pour l'achat d'un encart publicitaire de ½ page dans leur programme souvenir;

D'autoriser une dépense maximale de 240.00 \$, taxes incluses, pour le paiement de l'aide financière mentionnée ci-haut à même le poste budgétaire 02-190-00-992 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

12.2. AUTRES SUJETS

01-014-12 Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Ryan Young

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 31 décembre 2011	<u>229 885.91\$</u>
+Liste des comptes fournisseurs en date du 31 décembre 2011	<u>754 880.18\$</u>
Total :	<u>984 766.09 \$</u>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 31 décembre 2011	<u>242 202,19 \$</u>

Adoptée à l'unanimité.

13. ADMINISTRATION ET GREFFE**01-015-12 Nomination d'une greffière par intérim suite au départ de Me Caroline Thibault**

ATTENDU le départ de la greffière;

ATTENDU la nécessité d'avoir un(e) greffier(ère) dans une ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par James Anderson

De nommer Mme Lucie Gendron, greffière par intérim à partir du 21 janvier 2012 suite au départ de Me Caroline Thibault.

D'autoriser le paiement des honoraires à Mme Gendron conformément au taux horaire autorisé par la résolution 03-090-11, à même le poste budgétaire 02-140-00-412 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité

01-016-12 Abrogation de la résolution 05-233-10 concernant la nomination de Me Caroline Thibault à titre de responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

ATTENDU le départ de Me Caroline Thibault;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Ryan Young

D'abroger la résolution 05-233-10 concernant la nomination de Me Caroline Thibault à titre de responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Adoptée à l'unanimité

01-017-12 Mandat accordé pour la révision de la division du territoire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue en districts électoraux

ATTENDU QUE la firme *Innovision +* a procédé à l'élaboration des districts électoraux de la Ville en 2008;

ATTENDU la faible variation de la population de la Ville depuis 2009;

ATTENDU QUE la Ville doit présenter une demande de reconduction à la Commission de représentation électorale avant le 15 mars de l'année qui précède celle où se tient une élection générale;

ATTENDU les recommandations de la Greffière;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Jay Van Wagner

De mandater la firme *Innovision +* pour la révision de la division du territoire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue en districts électoraux, conformément à son offre de service datée du 19 décembre 2011.

D'autoriser une dépense maximale de 4 353.82 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-140-00-419 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

**13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET
RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE
MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.3. AUTRES SUJETS

<p>01-018-12 Convention d'aide financière avec la Ville de Montréal relative au programme «Climat Municipalités» (volet 2)</p>

ATTENDU QUE la Ville de Montréal a déposé le 10 mai 2010, en son nom et au nom de villes reconstituées de l'agglomération, une demande d'aide financière auprès de la Ministre Line Beauchamp dans le cadre du volet 2 du programme «Climat municipalités»;

ATTENDU QUE le projet déposé par la Ville de Montréal respecte les exigences du volet 2 dudit programme;

ATTENDU QU' une convention d'aide financière est intervenue le 14 juillet 2011 ente la Ville de Montréal et Pierre Arcand, Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs relativement au volet 2 du programme «Climat municipalités» qui consiste en la mise à jour des inventaires d'émissions de gaz à effet de serre (GES), l'élaboration de plans d'action visant leur réduction ainsi que l'élaboration de plans d'adaptation aux changements climatiques;

ATTENDU QU' une convention d'aide financière doit intervenir entre la Ville de Montréal et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue afin de préciser les modalités et conditions de versement par la Ville de Montréal de la somme maximale de l'aide financière à la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, en fonction de sa collaboration à la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser le Maire et le Directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, une convention d'aide financière avec la Ville de Montréal relativement au volet 2 du programme «Climat municipalités» qui consiste en la mise à jour d'un inventaire d'émissions de gaz à effet de serre (GES), l'élaboration d'un plan d'action visant leur réduction ainsi que l'élaboration d'un plan d'adaptation aux changements climatiques.

Adoptée à l'unanimité

01-019-12 Modification de la Politique de recrutement et de sélection du personnel DG-P-11-02

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Ryan Young

De modifier la *Politique de recrutement et de sélection du personnel* (DG-P.11-02) de la façon suivante :

À l'article 4 de la partie III (III – *ÉLÉMENTS DE LA POLITIQUE*), concernant les comités de sélection pour le poste de directeur/chef de service, remplacer « un membre du conseil » par « deux membres du conseil »;

D'ordonner l'entrée en vigueur de cette modification en date du la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

01-020-12 Formation d'un comité de sélection afin d'analyser les offres de service concernant le recrutement du nouveau greffier
--

ATTENDU le départ de la greffière;

ATTENDU QU' il doit y avoir une création d'un comité de sélection afin d'analyser les offres de service concernant le poste de greffier;

ATTENDU les recommandations du Directeur général afin de créer un comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Jay Van Wagner

De nommer Madame Paola L. Hawa, Messieurs Francis Deroo, Martin Bonhomme et James Anderson pour former le comité chargé d'analyser les offres de service reçues dans le cadre du recrutement du greffier, le tout conformément à la politique DG-P-11-02.

Adoptée à l'unanimité

01-021-12 Octroi de contrat de services professionnels afin de rédiger et publier des servitudes d'utilité publique ainsi que d'autres servitudes à la suite de la réhabilitation de la rue Sainte-Anne

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation SP-2011-01-GR

ATTENDU les recommandations de la Greffière;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Ryan Young

De mandater le bureau Belliveau Sauvé Roy Notaires Inc., société de notaires, pour la rédaction et la publication d'actes de servitude, ainsi que toutes autres tâches requises aux fins de la préparation de ces actes, tel que plus amplement décrit dans les documents d'appel d'offres;

D'autoriser une dépense maximale de 60 000 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 22-310-00-723, étant entendu que ce montant reflète les prix unitaires par acte, établis selon la complexité de l'acte à préparer, le tout contenu dans un document préparé par Belliveau Sauvé Roy Notaires Inc., daté du 12 janvier 2012, en remplacement de l'offre de prix initial joint aux documents de la soumission ouverte le 11 janvier 2012.

D'autoriser le maire et le directeur général ou en son absence, le greffier, à signer tout document requis pour la mise en œuvre de la présente résolution et des documents de servitude qui seront préparés, le tout pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité

14. RESSOURCES HUMAINES

01-022-12 Embauche de personnel – Service des Loisirs

ATTENDU les besoins du Service des Loisirs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser l'embauche des personnes suivantes :

Camp de jour

Nom	Poste	Période de visée	Période de	Salair e	Code budgétaire
Caroline Lalande-Charlebois	Coordonnatrice adjointe au Camp de jour	Janvier à septembre 2012	525 heures	12.57 \$	02-701-30-149
Anne-Sophie Averback	Coordonnatrice adjointe au Camp de jour	Janvier à septembre 2012	525 heures	12.02 \$	02-701-30-149

Les conditions de travail de ces employées sont celles prévues à la convention collective de travail du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP), sous réserve des précisions ci-haut mentionnées.

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire de ces personnes ci-dessus embauchées à même le poste budgétaire fixé au présent tableau provenant du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

14.1. CONTRATS ET ENTENTES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

14.2 AUTRES SUJETS

15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

01-023-12 Avis de motion du règlement numéro 748 concernant la prévention des incendies
--

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, je soussigné, Francis Deroo, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement numéro 748 concernant la prévention des incendies. La greffière demande une dispense de lecture pour ce règlement.

01-024-12 Avis de motion du règlement numéro 413-6 concernant l'enlèvement des déchets

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, je soussigné, Francis Deroo, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement numéro 413-6 concernant l'enlèvement des déchets. La greffière demande une dispense de lecture pour ce règlement.

01-025-12 Adoption du règlement numéro 702-3 concernant la délégation de pouvoirs du conseil aux fonctionnaires et employés de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et remplaçant le règlement 702
--

ATTENDU QU' en vertu des articles 73.2 et 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* le conseil peut, par règlement, déléguer à tout fonctionnaire ou employé de la Ville certains pouvoirs;

ATTENDU QU' il y a lieu que certains pouvoirs du conseil municipal soient, dans un esprit de responsabilisation et d'imputabilité, délégués à des fonctionnaires ou à des employés de la Ville et ce, afin d'atteindre une plus grande efficacité administrative et d'offrir un meilleur service aux citoyens;

ATTENDU QU' il y a lieu de remplacer le règlement numéro 702 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;

ATTENDU QUE des mécanismes de reddition de compte et des encadrements administratifs sont mis en place;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par le maire, Francis Deroo, lors de la séance ordinaire du 12 décembre 2011, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE la greffière de la Ville a demandé une dispense de lecture de ce règlement, conformément à la Loi;

En conséquence :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par James Anderson

D'adopter le règlement numéro 702-3 dont copie est jointe en annexe « C ».

Adoptée à l'unanimité.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 14 décembre 2011 au 9 janvier 2012;
- Liste des commandes du 14 décembre 2011 au 9 janvier 2012;

17. CERTIFICATS DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la Ville dispose des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

01-007-12	01-008-12	01-009-12	01-013-12
01-014-12	01-015-12	01-017-12	01-021-12
01-022-12			

Le 17 janvier 2012,

Michael Finnerty
Trésorier

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

01-026-12 Levée de la séance

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Ryan Young

De lever la présente séance ordinaire. Il est 19 h 48

Adoptée à l'unanimité.

Francis Deroo
Maire

M^e Caroline Thibault, LL.B., OMA
Greffière